

Coupe du Centre d'hiver

Dimanches 13 et 27 novembre, 11 décembre, 8 et 22 janvier, 12 mars (finale)

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.

L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Les Clubs peuvent présenter : soit une équipe Messieurs, soit une équipe Dames, soit 2 équipes (une Messieurs et une Dames).

POUR LES EQUIPIERS :

- Être titulaires de la licence F.F. Golf de l'année en cours ;
- Être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf valable pour 2022 et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'Espace licencié.
- Avoir renouvelé leur licence pour 2023 avant les phases finales
- Avoir un **index à la date de clôture des engagements** inférieur ou égal à 18 pour les messieurs, et inférieur ou égal à 22 pour les dames. Un seul équipier à index supérieur très proche sera toléré.

Le Comité de l'épreuve autorise, sous réserve de faisabilité, les joueurs titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes » à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès de la Ligue accompagnée du justificatif du médical Pass.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses chez les dames et 6 joueurs chez les messieurs. Match-play

Dames : 2 foursomes sur 9 trous et 4 simples sur 18 trous

Messieurs : 3 foursomes sur 9 trous et 6 simples sur 18 trous

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. L'ordre des foursomes est laissé au libre choix des capitaines. Pour les simples, les joueurs devront jouer dans l'ordre des index arrondis.

Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules qualificatives, le départage pour le classement final sera effectué sur le total du plus grand nombre de matchs gagnés, puis le nombre de matchs perdus.

Les poules seront définies, après inscription des équipes, en tenant compte des divisions nationales dans lesquelles évoluent les équipes.

Pour la phase finale, le format sera celui des divisions nationales :

Dames : 2 foursomes sur 18 trous et 5 simples sur 18 trous

Messieurs : 2 foursomes sur 18 trous et 5 simples sur 18 trous

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet avec coordonnées du capitaine de l'équipe. Règlement de 70€ par équipe, par virement à la Ligue du Centre Val de Loire de Golf avant le 20 octobre 2022. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers la veille de la compétition.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le dimanche à partir de 10h.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées.

COMITÉ D'ÉPREUVE

Le Comité de l'Épreuve de la Coupe du Centre d'hiver est la Commission Sportive de la Ligue.

Lors des rencontres, c'est la Commission sportive du club recevant qui sera le Comité de l'épreuve par délégation et qui statuera sur les éventuels désaccords.

RESULTATS

Envoyés à : **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1ère division.